

Quelles recommandations ont-été prises par les autorités suédoises le 03/12/20 ?

Les autorités suédoises et FHM recommandent que les niveaux LYCEE passent en [enseignement à distance](#) à compter du 07/12/2020 jusqu'au 06/01/2021 avec des exceptions.

Pourquoi ne pas avoir modifié le protocole au niveau 3 ?

Le niveau 3 correspond à une circulation très active du virus, localisée (au sein de l'établissement). Or, il n'y a actuellement, aucun cas déclaré COVID-19 positif au niveau LYCEE.

Pourquoi le LFSL a pris la décision de maintenir le niveau 2 du protocole sanitaire adapté pour le niveau Lycée du 07/12/20 au 06/01/21 ?

Notre protocole actuellement au niveau 2 avec des adaptations pour le niveau Lycée en enseignement à distance a été validé à nouveau par le Comité Hygiène et Sécurité et soutenu par le Smittskydd Stockholm que nous avons contacté.

Pourquoi maintenir un enseignement hybride ?

L'enseignement à distance est déjà en place au niveau lycée depuis le 09 novembre 2020. Les recommandations suédoises nous obligent à maintenir un enseignement hybride afin de répondre aux exceptions citées ci-dessous :

- Maintien des examens nationaux
- Elèves souffrant d'anxiété sociale
- Elèves souffrant de surpeuplement à la maison
- Elèves ayant besoin d'un contact étroit avec leur enseignant
- Elèves ayant du mal à trouver la structure et les routines dans leurs études
- Elèves vulnérables à l'enseignement à distance
- Les activités pratiques qui ne peuvent être reportées
- Les tests nationaux
- Les examens qui ne peuvent être effectués à distance

Comment se fera l'enseignement pour le niveau LYCEE pendant la période du 07/12/20 au 06/01/21 ?

Comme indiqué dans le protocole sanitaire et pédagogique mis à jour en date du 04/12/20, l'enseignement pour le niveau LYCEE est le suivant :

- 2ndes :

Du 07/12 au 11/12 : Enseignement à distance (utilisation de Pronote et de visios avec les enseignants)

Du 14/12 au 18/12 : Enseignement à distance (Pronote uniquement) et possibilité d'accueil sur site pour tous les élèves

- **1ères et Terminales :**

Du 07/12 au 11/12 : Enseignement à distance (Pronote uniquement) et possibilité d'accueil sur site pour tous les élèves

Du 14/12 au 18/12 : Enseignement à distance (utilisation de Pronote et de visios avec les enseignants)

Mon enfant est-il obligé de se rendre sur site une semaine sur deux ?

Non, chaque famille prend la décision qu'il juge adéquate pour son enfant et en informera la vie scolaire. Notre expérience du Printemps a démontré que de très nombreux élèves peuvent être vulnérables à l'enseignement à distance. C'est pourquoi nous maintenons le système hybride.

Cette organisation a été soutenue par le Smittskydd Stockholm.

Les Emplois du Temps des élèves seront-ils modifiés ?

Non, les élèves suivent comme depuis le 09 novembre, les emplois du temps inscrits dans pronote avec les éventuelles modifications. Ils doivent suivre le planning hebdomadaire.

Les repas pour les élèves qui suivent l'enseignement à distance seront-ils pris en charge ?

Tous les élèves ont la possibilité de venir retirer une boîte repas si besoin. Merci de nous en informer sur l'adresse mail covid19@lfsl.net . Pour rappel, la cantine est ouverte pour le niveau lycée de 13h15 à 14h00.